



# Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 27 mars 2017

Version mise à jour, date de publication antérieure: 7 octobre 2009

## Burkina Faso

### Parc National d'Arly



Date d'inscription	7 octobre 2009
Site numéro	1884
Coordonnées	11°34'01"N 01°03'13"E
Superficie	795 289,00 ha

## Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

## 1 - Résumé

### Résumé

Le site est marqué par plusieurs rivières saisonnières importantes et des plaines d'inondation qui abritent la plus grande concentration d'animaux sauvages du pays. Les mares saisonnières rencontrées sur les plaines sont fréquentées par une grande variété d'oiseaux, incluant les grands hérons, les cigognes et les canards. Le long de la rivière Pendjari, des palmiers Borassus délimitent les plaines et par endroit forment des bosquets qui fournissent un habitat particulier pour les oiseaux comme le Columba guinea.

A l'est de la Réserve totale de faune d'Arly, une étendue rocheuse forme les falaises de Gobnangou sur plus de 50 km de long. Dans la partie nord du Parc, des buttes étroites (Pagou) grimpent haut dans le ciel, et fournissent des nids de reproduction pour les grands rapaces et vautours. La variété et la densité de la faune sauvage sont parmi les plus élevées du pays. Suivant une importante valeur sociale et culturelle, les fonctions les plus importantes de la zone sont : la conservation de la diversité biologique, la lutte contre l'érosion, la rétention d'éléments nutritifs, la protection contre les tempêtes / brise-vent et brise tourbillons.

On ne peut pas parler de merveilles au Burkina Faso sans évoquer la Réserve totale de faune d'Arly. Classée par arrêté général n° 8885 SEF du 13/12/54, celle-ci est certainement la plus grande réserve de faune du Burkina Faso, à la fois par le nombre d'animaux visibles et par la beauté du décor.

La monotonie des savanes plates est rompue par la présence de la falaise de Gobnangou et de Tambarga. Les galeries forestières qui recouvrent en partie des rivières comme la Pendjari contribuent à l'originalité du site.

A Arly, on rencontre les grands animaux comme le lion (*Panthera leo*), le buffle (*Syncerus caffer brach.*), l'hippopotame (*Hippopotamus equinus*), le cob defassa (*Kobus ellipsiprymnus*), le cob de Buffon (*Kobus kob*), le redunca (*Redunca redunca*), le guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*), le phacochère (*Phacochoerus africanus*), l'ourébi (*Ourebia ourebi*), le céphalophe (*Sylvicapra grimmia*), etc. Les innombrables volatiles comme les pintades, sauvages (*Numida meleagris*) les francolins (*Pternistis bicalcaratus*), les poules de roche (*Ptilopachus pietrosus*), le pigeon vert (*Treron waalia*) complètent le décor.

Le site est transfrontalier avec le Parc de la Pendjari au Bénin. Il fait partie de la plus importante étendue sauvage du Burkina Faso.

## 2 - Données et localisation

### 2.1 - Données officielles

#### 2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

##### Compilateur 1

Nom	NAMOANO Yemboado Georges, Adouabou Basile
Institution/agence	Office national des Aires Protégées / Ministère en charge de l'Environnement
Adresse postale	01 BP 582 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Courriel	namoano.yg@yahoo.fr
Téléphone	+226 25 41 36 17

##### Compilateur 2

Nom	Mahamadou TIENDREBEOGO/ Djénéba OUATTARA/Arzoumbila PEDAGBA/Philipe TAMINI
Institution/agence	SP/CNDD (Autorité Administrative Ramsar)
Adresse postale	S/C SP/CONEDD 01BP: 6486 Ouagadougou 01 Tel: +226 25374092 Email: spconedd@faso.net
Courriel	tiendrebeogom@hotmail.com
Téléphone	+226 25 37 40 92

#### 2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	1984
Jusqu'à l'année	2017

#### 2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Parc National d'Arly
---	----------------------

#### 2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>
(Mise à jour) Les limites ont été marquées plus précisément	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Les limites ont été étendues	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Les limites ont été restreintes	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	la superficie a augmenté
(Mise à jour) La superficie du site a été calculée plus précisément	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Le site a été délimité plus précisément	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a augmenté en raison d'une extension des limites	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a diminué en raison d'une restriction des limites	<input type="checkbox"/>

#### 2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non
(Mise à jour) Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations	Les caractères écologiques y compris les critères demeurent inchangés. Les modifications concernent la superficie du site

## 2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps

Description des limites

L'ancien site comprenait uniquement le parc National d'Arly avec une superficie officielle de 217 930 ha. Avec l'actualisation, neuf (09) zones de chasses sont prises en compte. Il s'agit :

- De la zone de chasse de Koakrana avec 24 813,88 ha
- De la zone de Chasse de Pagou Tandougou avec 39 913,64 ha
- De la Zone de Chasse d'Ouamou avec 63 884,73 ha
- De la zone de chasse Singou Septentrional avec 69 384,18 ha
- De la zone de chasse de Pama Nord avec 81 002,16 ha
- De la zone de chasse de Pama Centre Sud avec 50 212,00 ha
- De la zone de chasse de Konkombouri avec 72 365,72 ha
- De la zone de chasse de Pama Sud avec 59 534,63 ha
- De l'enclave de Madjoari avec 32 621,33 ha

Soit une superficie additionnelle de ha 576 812,94 ha  
 La nouvelle zone humide a ainsi une superficie de 795 289,53 ha  
 Le site est limité au nord par les communes de Matiakoali et de Patiaga, au sud par le Département de Madjoari et le Parc de la Pendjari de la République du Bénin, à l'est par les communes de Logobou et de Tambaga, à l'ouest par les communes de Pama et de Soudigui. (cf. carte).

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays?  Oui  Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante?  Oui  Non

Idem  Non

d) Nom du Site Ramsar transfrontière:

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Sahélien, Soudanien, Soudano-Guinéen
Écorégions terrestres du WWF	

Autre système de régionalisation biographique

Le système de régionalisation biographique est en secteurs et se subdivise selon les zones climatiques comme suit:

- La zone sahélienne
- Secteur sahélien
- Secteur sub-sahélien
- La zone soudanienne
- Secteur de Pendjari-Mékrou
- Secteur du Mouhoun
- Secteur du Plateau Central
- La zone soudano-guinéenne

cf. GUINKO (1984), FONTES et GUINKO (1995), Les Atlas J.A. (2001).

### 3 - Pourquoi le site est-il important?

#### 3.1 - Critères Ramsar et leur justification

<aucune donnée disponible>

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Critère 3: Diversité biologique

Justification

La réserve totale de faune d'Arly, de par son statut, abrite une population abondante et variée d'espèces animales et végétales importantes pour le maintien de la diversité biologique. On y rencontre presque toutes les espèces de grands mammifères de la savane. Quelques espèces animales relativement rares au Burkina Faso sont observables dans le site. Il s'agit du Ehippiorhynchus senegalensis, du Balearica pavonina, du Polemaetus bellicosus, du Terathopius ecaudatus, du Guépard (Acinonyx jubatus), le Damalisque (Damaliscus lunatus korrugum), le Lycaon (Lycaon Pictus), etc. Le site abrite également 21 des 32 espèces d'oiseaux d'eaux du biome de la Savane Guinée- Sudanéenne, qui ont été enregistrés dans ce biome, ceci contribuant à la biodiversité du biome. Il s'agit, entre autres, de Poicephalus senegalus, Coracias cyanogaster, Merops bulocki, Lybius dubius, Corvinella corvina, Ptilostomus afer, Anthoscopus parvulus, Hirundo leucosoma (BirdLife International, 2008).

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

#### 3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Adansonia digitata</i> 	Baobab africain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Espèce menacée au Burkina Faso et protégée par l'Arrêté no 2004 -0 19/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière	
<i>Azelia africana</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Khaya senegalensis</i> 	Caïllédrat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Vitellaria paradoxa</i> 	Karité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		

De part sa forme « en étoile » le site présente plusieurs types de formations végétales allant des saisons peu perturbées aux formations fortement anthropisées au niveau des zones périphérie.

En ce qui concerne les savanes, on note une forte prépondérance de la savane arbustive dégradée (43,36%) de l'ensemble des savanes et la savane arborée, 31,11%. La savane saxicole, constituée de la végétation d'altitude représente 0.06%. Elle constitue un habitat particulier pour des espèces fauniques qui lui sont inféodées.

Cette végétation du site est constitué de plusieurs dizaines d'espèces dont les plus couramment rencontrées sont les suivantes : Anogeissus leiolepis, Daniellia oliveri, Pterocarpus erinaceus, Vitellaria paradoxa, Parkia biglobosa, Adansonia digitata, Detarium microcarpum, Terminalia laxiflora, Terminalia avicennoides, Khaya senegalensis, Maytenus senegalensis, Afzelia africana, Combretum sp, Acacia sp, Tamarindus indica, Vitex doniana, Mitragyna inermis, Balanites aegyptiaca, Bombax costatum, Lansea acida, etc.

Le tapis herbacé est dominé par les graminées suivantes : Andropogon sp, Loudetia sp, Schoenofeldia gracilis, Vetiveria nigritana, etc.

### 3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
<b>Oiseaux</b>																		
CHORDATA / AVES	<i>Arthoscopus parvulus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Balearica pavonina</i>	Grue couronnée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de refuge, de reproduction et de vision touristique
CHORDATA / AVES	<i>Coracias cyanogaster</i>	Rollier à ventre bleu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Corvinella corvina</i>	Corvinelle à bec jaune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ephippiorhynchus senegalensis</i>	Jabiru d'Afrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Gyps rueppellii</i>	Vautour de Rüppell	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		La falaise de Gobnangou, avec le sommet de Pagou et les falaises près de Tanbarga supporte l'unique colonie reproductrice
CHORDATA / AVES	<i>Hirundo leucosoma</i>	Hirondelle à ailes tachetées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Lybius dubius</i>	Barbican à poitrine rouge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Merops bullocki</i>	Guépier à gorge rouge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Poicephalus senegalus</i>	Perroquet youyou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Polemaetus bellicosus</i>	Aigle martial	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ptilostomus afer</i>	Piapiac africain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Terathopius ecaudatus</i>	Bateleur des savanes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Autres</b>																		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Acinonyx jubatus</i>	Guépard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		lieu de refuge, de reproduction et de vision touristique
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Alcelaphus buselaphus major</i>	Bubale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Cephalophus rufilatus</i>	Céphalophe à flancs roux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / REPTILIA	<i>Crocodytus niloticus</i>	Crocodile du Nil	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Damaliscus korrigum</i>	Topi	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de refuge, de reproduction et de vision touristique
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Eudorcas rufifrons</i>	Gazelle rufifrons; Gazelle à front roux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		lieu de refuge, de reproduction et de vision touristique
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Hippopotamus amphibius</i>	Hippopotame amphibie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de refuge, de reproduction et de vision touristique
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Hippotragus equinus</i>	Antilope rouanne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Kobus ellipsiprymnus defassa</i>	Cobe Defassa	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Kobus kob</i>	Cobe de Buffon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Loxodonta africana</i>	Éléphant de savane d'Afrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Lycyon pictus</i>	Lycaon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de refuge, de reproduction et de vision touristique
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / REPTILIA	<i>Mecistops cataphractus</i>	Faux-gavial d'Afrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				CR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Ourebia ourebi</i>	Ourébi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Panthera leo</i>	Lion	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Panthera pardus</i>	Léopard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Phacochoerus africanus africanus</i>	Phacochère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Redunca redunca</i>	Cobe des roseaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Sylvicapra grimmia</i>	Céphalophe de Grimm	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Syncerus caffer</i>	Buffle d'Afrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Tragelaphus scriptus</i>	Guib harnaché	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Les ressources fauniques sont abondantes dans la zone où l'on rencontre presque toutes les espèces de grands mammifères de la savane tels que : l'éléphant (*Loxodonta africana*), le Buffle (*Syncerus caffer*), l'Hippotrague (*Hippotragus equinus*), le Damalisque (*Damaliscus lunatus korrigum*), le Bubale (*Alcelaphus buselaphus major*), le Cob Defassa (*Kobus ellipsiprymnus defassa*), le Cobe de Buffon (*Kobus kob*), le Cobe Redunca (*Redunca redunca*), le Guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*), le Phacochère (*Phacochoerus africanus africanus*), l'Ourébi (*Ourebia ourebei*), Céphalophe de grimm (*Sylvicapra grimmia*), Céphalophe à flanc roux (*Cephalophus rufilatus*), le lion (*Panthera leo*), le guépard (*Acinonyx jubatus*), le léopard (*Panthera pardus*)....

Les principaux primates signalés sont : le cynocéphale ou babouin (*Papio hamadryas*), le singe rouge (*Erythrocebus patas*), le singe vert ou vervet (*Chlorocebus aethiops*) et le galago du Sénégal (*Galago senegalensis*).

Le peuplement de l'avifaune est marqué par les espèces suivantes : Petit jacana (*Microparra capensis*), Vanneau armé (*Vanellus spinosus*), Martin pêcheur pie (*Ceryle rudis*), Oie de Gambie (*Plectropterus gambensis*), Dendrocygne fauve (*Dendrocygna bicolor*), Dendrocygne veuf (*Dendrocygna viduata*), Grue couronnée (*Balearica pavonina*), Cigogne épiscopale (*Ciconia episcopus*), Jabiru (*Ephippiorhynchus senegalensis*), Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*), etc.

### 3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Espèces végétales	<input type="checkbox"/>	Le site héberge des communautés de <i>Vitellaria paradoxa</i> , <i>Parkia biglobosa</i> , <i>Adansonia digitata</i> , <i>Detarium microcarpum</i> , <i>Terminalia laxiflora</i> , <i>Khaya senegalensis</i> , <i>Azelia africana</i> ,	Toutes ces espèces sont d'une grande importance pour la conservation de la diversité biologique en ce sens qu'elles sont menacées au plan national et international
Espèces animales	<input type="checkbox"/>	On a les communautés d'éléphants ( <i>Loxodonta africana</i> ), de Buffles ( <i>Syncerus caffer</i> ), d'Hippotragues ( <i>Hippotragus equinus</i> )	En plus de leur grande importance pour le maintien de la diversité biologique, elles présentent une grande valeur sur le plan économique, culturelle et touristique



## 4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

### 4.1 - Caractéristiques écologiques

De par sa forme « en étoile » le site présente plusieurs types de formations végétales allant des saisons peu perturbées aux formations fortement anthropisées au niveau des zones périphériques.

La savane boisée est caractérisée par des espèces végétales ligneuses que sont : le Combretum micrathum, le Anogeissus leiocarpus, le Crossopteryx febrifuga, le Butyrospermum parkii, le Burkea africana, Daniela oliveri et de Combretum glutinosum et de tapis herbacé dominé par l'Andropogon sp, Schizachyrium exile.

La savane arborée se caractérise par la présence de deux strates ligneuses et d'un tapis herbacé important.

La première strate ligneuse est formée de végétaux de 10 à 20m de haut parmi lesquels prédomine le Butyrospermum parkii, la seconde strate (moins haute) est caractérisée par : Gardenia erubescens, Acacia gourmaensis, Crossopteryx febrifuga et Combretum glutinosum.

Les formations ripicoles sont des formations forestières tributaires des principaux cours d'eau du site. Elles sont caractérisées par : Daniella oliveri, Terminalia sp, Mitragyna inermis et Anogeissus leiocarpus et d'un tapis herbacé dominé par Andropogon sp., Vétiveria nigricans.

En ce qui concerne particulièrement les savanes, on note une forte prépondérance de la savane arbustive dégradée (43,36%) de l'ensemble des savanes et la savane arborée, 31,11%. La savane saxicole, constituée de la végétation d'altitude représente 0.06%. Elle constitue un habitat particulier pour des espèces fauniques qui lui sont inféodées.

Les collines, les rochers et les cuirasses latéritiques constituent un habitat particulier également bien représenté dans le site. Cet habitat revêt une grande importance pour les espèces animales qui leur sont inféodées. C'est le cas par exemple du guépard, des rapaces divers etc. La présence des élévations donne également aux paysages de la zone des valeurs panoramiques et pittoresques et constitue donc un atout majeur pour le site.

### 4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		2		
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques		1		

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
la végétation du parc	

### 4.3 - Éléments biologiques

#### 4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Anogeissus leiocarpa</i>	Bouleau d'Afrique	
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Dattier du désert	
<i>Bombax costatum</i>		
<i>Chrysopogon nigritanus</i>		
<i>Daniella oliveri</i>		
<i>Detarium microcarpum</i>		
<i>Gymnosporia senegalensis</i>		
<i>Lannea acida</i>		
<i>Mitragyna inermis</i>		
<i>Parkia biglobosa</i>	Néré	
<i>Pterocarpus erinaceus</i>	Vène	
<i>Schoenefeldia gracilis</i>		
<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier des Bas	
<i>Terminalia avicennioides</i>		
<i>Terminalia laxiflora</i>		
<i>Vitex doniana</i>		

#### 4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Ceryle rufis</i>	Martin-pêcheur pie				
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia episcopus</i>	Cigogne épiscopale				
CHORDATA/AVES	<i>Dendrocygna bicolor</i>	dendrocygne fauve				
CHORDATA/AVES	<i>Dendrocygna viduata</i>	dendrocygne veuf				
CHORDATA/AVES	<i>Francolinus bicalcaratus</i>	Francolin à double éperon				
CHORDATA/AVES	<i>Microparra capensis</i>	Jacana nain				
CHORDATA/AVES	<i>Numida meleagris</i>	Pintade de Numidie				
CHORDATA/AVES	<i>Plectropterus gambensis</i>	Oie-armée de Gambie				
CHORDATA/AVES	<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle				
CHORDATA/AVES	<i>Ptilopachus petrosus</i>	Poulette de roches				
CHORDATA/AVES	<i>Treron waalia</i>	Pigeon vert				
CHORDATA/AVES	<i>Vanellus spinosus</i>	Vanneau à éperons				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Chlorocebus aethiops</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Erythrocebus patas</i>	Patas				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Galago senegalensis</i>	Galago du Sénégal				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Papio hamadryas</i>	Babouin hamadryas				

#### 4.4 - Éléments physiques

##### 4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
A Climat tropical humide	Aw: Savane tropicale (Hiver sec)

La température est caractérisée par une alternance de périodes fraîche et chaude, la moyenne est de 28°C et les amplitudes thermiques moyennes de l'ordre de 10°C à 15°C.  
 La pluviométrie moyenne annuelle est de 750 mm et 1000 mm d'eau. Mais marquée par d'importantes variations interannuelles.  
 Deux types de vents influencent considérablement l'ensemble du site, il s'agit : l'alizé continental ou harmattan, un vent chaud et sec et la mousson ou vent humide, elle souffle pendant la saison chaude et humide.

##### 4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le relief est assez monotone, mais marqué par des vallées de faible amplitude et par quelques reliefs de grès (falaises de Gobnangou et de Pagou).  
 L'écosystème appartient au vaste bassin de la Volta (412 000 km<sup>2</sup> sur six pays dont 173 500 km<sup>2</sup> au Burkina Faso), un des trois principaux bassins qu'abrite le pays. Ce bassin englobe la totalité des rivières qui irriguent le parc. Parmi ces rivières, la Pendjari constitue le plus important cours d'eau qui délimite toute la partie sud de l'unité. La Pendjari coule durant une longue période de l'année et forme suivant la pluviométrie des chapelets d'eau pendant la saison sèche.

##### 4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?  
 Oui  Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols sont des sols hydromorphes minéraux à pseudogley. Ils sont caractérisés par un excès d'eau temporaire. Les principaux sols rencontrés sont : des sols peu évolués avec des lithosols, des ferrugineux tropicaux peu lessivés très évolués, des ferrugineux tropicaux peu épais, à horizon très développé, des ferrugineux lessivés appauvris.

#### 4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

La Pendjari coule durant une longue période de l'année et forme suivant la pluviométrie des chapelets d'eau pendant la saison sèche. Elle est permanente suivant la pluviométrie. La Pendjari possède de nombreux affluents dont les principaux sont :

- Arly
- Le Yorogou
- Le Pentiani
- Le Kourtiagou
- Le Doubodo

Le parc est parcouru par de nombreux petits cours d'eau qui s'assèchent rapidement en saison sèche tel que Naguiringa, Nagaré. Ce réseau est renforcé par la présence de nombreuses mares naturelles, particulièrement le long de la Pendjari. La plus importante d'entre elles est le Pembado, qui garde l'eau pour l'année. Ensuite viennent Gnouaga, Diwini, Bouliabou.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

Les eau du parc aliment la nappe souterraine

#### 4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

(ECD) Température de l'eau 28,8°C

#### 4.4.6 - pH de l'eau

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Inconnu

#### 4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Inconnu

#### 4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

(ECD) Conductivité de l'eau 68 µS cm-1

#### 4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables  ii) significativement différentes  différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il ya une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Le site est un parc national et donc exclut les établissements humains et beaucoup de forme d'exploitation. Du coup, il est très différent des régions environnantes qui présentent une urbanisation et une utilisation agricole plus intense.

## 4.5 - Services écosystémiques

### 4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

#### Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

#### Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Régulation du climat	Régulation du climat local/ atténuation des changements	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	Moyen

#### Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen

Dans le site:

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar?  Oui  Non  Inconnu

### 4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

## 4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

## 5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

### 5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

#### 5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/droits coutumiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Dans les différents villages il y a ce qu'on appelle le Chef de village et le Chef de terre, il est rare d'y voir un chef de terre qui est en même temps chef de village. Le Chef de terre ordonne l'occupation du terroir villageois en déléguant ses parents et migrants pour aller coloniser les espaces inoccupés. Le chef de terre peut retirer la jouissance de terre à un villageois qui ne remplit pas ses obligations. Il s'agit pour ce dernier de respecter avant tout, les liens qui le lient au chef de terre. En réalité, les conventions entre l'autorité et l'exploitant ne sont pas fixes. Elles s'appuient sur les relations de bon voisinage. Dans tous les cas, le chef de terre lui-même n'est qu'un gestionnaire d'un bien collectif (NIGNAN et al., 1997), car la terre appartient à l'Etat.

#### 5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

La tutelle administrative, technique et de gestion du site est le Ministère en charge de l'environnement à travers l'Office National des Aires Protégées (OFINAP) avec l'Unité de Gestion du Parc national d'Arly soutenue par la Direction régionale en charge de l'environnement de l'Est et la Direction provinciale de la Tapoa.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Georges Y. NAMOANO

Adresse postale:

Office national des Aires Protégées / Ministère en charge de l'Environnement  
01 BP 582 Ouagadougou 01 Burkina Faso  
+226 25 41 36 17

Adresse de courriel:

namoano.yg@yahoo.fr

## 5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

### 5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Développement non précisé	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Non précisé			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses		Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Exploitation et prélèvement du bois	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Non précisé			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Incendies et suppression des incendies	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents agricoles et forestiers			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Manipulation/amélioration de l'habitat	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site?  Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site?  Oui  Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante?  Oui  Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Il n'y a pas de centre Ramsar mais les services en charge de la gestion du parc, font au quotidien des activités de communication, éducation, sensibilisation du public

#### 5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

#### 5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

<aucune donnée disponible>

## 6 - Document additionnel

### 6.1 - Rapports et documents additionnels

#### 6.1.1 - Références bibliographiques

BirdLife International 2008 BirdLife's online World Bird Database: the site for bird conservation. Version 2.1. Cambridge, UK: BirdLife International. Available: <http://www.birdlife.org> (accessed 4/11/2008)

DEMBELE O. et NIGNAN B. B., (1997) : Etude socio-anthropologique des trames foncières des villages de la zone Comoé-Léraba. Rapport de synthèse.

FONTES. J. et GUINKO. S. (1995) : Carte de la végétation et de l'occupation du sol du Burkina Faso. Notice / Ministère Coopération Française – Projet Campus (88 313 101) ; 53 pages + annexes.

GUINKO, S. (1984) : Végétation de la Haute Volta. Thèse de Doctorat d'Etat. Tome 1 ; 149 179 pages.

JEUNE AFRIQUE. (2001) : Les Atlas de l'Afrique. Burkina Faso / les éditions J.A. 57 bis, rue d'Auteuil – 75016 Paris – France ; 62 pages.

PAUCOF (2005) : Présentation du Parc National d'Arly, Ouagadougou / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie - Projet d'Appui aux Unités de Conservation de la Faune ; 20 pages.

#### 6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<2 fichier(s)>

#### 6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Photo 1 : Anciens greniers construits au niveau de la falaise ( *Olivier Lompo, 01-01-1970* )



Photo 2 : mare à l'intérieur du parc national d'Arly ( *Sourmaila OUEDRAOGO, 14-12-2016* )



Photo 3 : cours d'eau affluent du fleuve Pendjari ( *Sourmaila OUEDRAOGO, 14-12-2016* )



Photo 4 : Mare Principale au coeur du parc national ( *Georges NAMOANO, 22-05-2013* )



Photo 5 : Un troupeau de buffle errant au milieu du parc national ( *Georges NAMOANO, 22-05-2013* )



Photo 6 : Un troupeau d'éléphant en direction de la mare pour s'abreuver ( *Georges NAMOANO, 22-05-2013* )



Photo 7 : Richesse faunique du parc national d'Arly ( *Georges NAMOANO, 22-05-2013* )



Photo 8 : Aménagement d'une mare pour la gestion de la faune dans le parc national d'Arly ( *Georges NAMOANO, 22-05-2013* )

#### 6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Lettre d'inscription transfrontière

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2009-10-07